
Dons présentés par la société populaire de Viteaux (Côte-d'Or) pour monter et équiper trois cavaliers, lors de la séance du 19 ventôse an II (9 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons présentés par la société populaire de Viteaux (Côte-d'Or) pour monter et équiper trois cavaliers, lors de la séance du 19 ventôse an II (9 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 221-222;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30516_t1_0221_0000_14

Fichier pdf généré le 22/01/2023

par des souscriptions volontaires qui ont produit 170 draps de lit, 110 chemises, 31 serviettes, 76 couvertures, 165 tapisseries, une roupe, un manteau de drap bleu, 10 serre-têtes, un chapeau, 24 paires de bas, 5 paires de bottes, 3 paires de guêtres, 16 bonnets de nuit, 7 tours de col, 7 mouchoirs, une paire culottes de peau de daim, deux pantalons, 3 beverageys, deux habits, trois gilets, deux garnitures de lit, une couette, un matelas, une paillasse, 2 paires (de) souliers usés, deux selles, une bride, et une nappe, lesquels effets ont été versés dans les dépôts militaires.

Citoyens représentans, aucun sacrifice ne nous coûtera pour seconder de tous nos moyens les généreux efforts que vous faites pour le bonheur du genre humain, achevés votre ouvrage qui doit consolider la félicité publique; Restés inébranlables et terribles à votre poste, et vous ne devrés le quitter que lorsque le dernier tiran sera exterminé; ils sont chancelants sur leurs trônes ébranlés et le dernier coup qui doit les écraser doit partir du haut de la Montagne. Pour nous, nous vous jurons de nouveau une confiance sans bornes, et une reconnaissance immortelle ».

BURTOT (*maire*), AUBIAU, GOUZE (*off. mun.*), ARQUIER (*off. mun.*), CAVALIE, LEMAITRE (*off. mun.*), BARIE père (*off. mun.*), F. LESCURE, LATAPIE (*off. mun.*), GIBRAC (*off. mun.*), ANDRAUD, CAPELLE, PUJOT, BOUÉ cadet, MARCARAT, P. LABAT, LAMBERT (*agent nat.*), COURDY (*secrét.*).

8

La municipalité et la société populaire de la commune de Thiais (1), département de Paris, invitent la Convention nationale à rester à son poste, et annoncent que les citoyens de cette commune ont déposé sur l'autel de la patrie 123 chemises, 3 paires de bas et autres effets; les jeunes républicains de cette commune ont placé dans le lieu des séances de la société, le buste du jeune Bara en jurant de l'imiter.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Thiais, s.d.] (3)

« Représentants,

La municipalité et la Société populaire de la commune de Thiais, département de Paris, se sont présentés décadi dernier à votre barre mais n'ayant pu être entendues, elles nous ont députés vers vous pour déposer sur l'autel de la Patrie une offrande que l'ardent amour de la liberté leur a dicté. Ne croyez pas que l'enthousiasme ait pu nous exciter... Non... des sentiments plus purs nous inspiroient: l'humanité, la fraternité et la liberté sont nos seuls guides. Désir de soulager nos frères, ardent amour de conserver un bien si cher, la Liberté, tels sont nos sentiments.

(1) Et non Thiairs.

(2) P.V., XXXIII, 133. Bⁿ, 19 et 25 vent. (2^e suppl^t); M.U., XXXVII, 328.

(3) C 293, pl. 969, p. 28.

Et vous représentants restez à votre poste, vous avez juré d'anéantir la tyrannie, d'affermir la République, nous sommes certains que vous tiendrez vos serments, comptez sur les nôtres.

Les jeunes républicains de notre commune ont installé dans le lieu des séances de la Société populaire le jeune Bara, ils jurèrent de l'imiter et qu'ils brûloient du désir de prouver aux tyrans couronnés que le sang de ce héros de leur âge étoit coulé dans leurs veines et qu'ils mourroient plutôt que de céder à l'esclavage et à la tyrannie; telles furent les expressions de ces jeunes Français à qui la mémoire de Bara sera chère puisqu'à l'aurore de son âge, il perdit la vie pour le triomphe de la liberté.

Entièrement guéris du mal fanatique et superstitieux, nous vous réitérons une demande que nous avons déjà faite le 5 nivôse à l'effet d'obtenir la ci-devant église de notre commune pour y tenir les assemblées générales, [et] séances de la municipalité et Société populaire. Ce besoin est d'autant plus urgent que nous n'avons pas de local pour contenir nos frères qui animés du désir de s'instruire et de s'éclairer s'empresment d'assister à nos séances ».

PIOT (*maire*), BAUDEMONT (*secrét.-greffier*).

(D'une autre main) L'offrande consiste, savoir:

123 chemises, 22 livres de charpie, quantité de bandes et compresses, 1 culotte uniforme, 2 paires de guêtres, 1 mouchoir, 4 gibernes et leurs banderoles 3 paires de bas.

En numéraire	92 l. 12 s.
En assignats	455 l.

Total : 547 l. 12 s.

9

Le citoyen Roumière, maire de la commune du Val, département du Var, fait don à la Nation de la finance de l'office de notaire dont étoit pourvu un frère dont il est héritier.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

10

La société populaire de Viteaux, département de la Côte-d'Or, annonce que les citoyens de cette commune ont fourni 54 lits complets, plusieurs habits, 1050 livres en numéraire, 10 marcs d'argenterie, et 6200 liv. pour monter et équiper trois cavaliers.

Cette société invite la Convention nationale à rester à son poste, et à conserver le comité de salut public dans le sien.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXIII, 134. Bⁿ, 25 vent. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXIII, 134. Bⁿ, 19 et 25 vent. (2^e suppl^t); M.U., XXXVII, 328; C. Eg., n° 569.

[Viteaux, 10 pluv. II] (1)

« Législateurs républicains,

Les sans-culottes de Viteaux savent mieux tracer un sillon et planter un échelas qu'expliquer leurs pensées avec éloquence; si la franchise et l'énergie en pouvaient tenir lieu, ils pourraient se comparer à Ciceron et Démosthène: Viteaux, point presque imperceptible dans la République, n'a peut-être pas été aperçu? Mais il n'a pas laissé que de fournir son contingent pour coopérer à son affranchissement. Il pense, il agit, et s'il rappelle aujourd'hui quelques traits constatant son dévouement pour la chose publique, il est convaincu qu'il n'a fait que son devoir. La réflexion faite lui dicte impérieusement la nécessité d'en faire l'étalage pour exciter l'émulation.

La Bastille renversée, Viteaux prit les armes, se rassembla en comité, et puis, sans interruption, la Société populaire se forma. Fièvre d'être affiliée aux Jacobins, elle s'est modelée sur leurs principes, a souscrit avec eux contre les riches égoïstes et, si elle n'est point encore sur le sommet de la Montagne, elle peut se flatter d'être si éloignée du Marais, que jamais ses exhalaisons ne pourront lui causer de putridité. Elle a repoussé avec horreur tout ce qui visait au fédéralisme, a prêché et entretenu l'union.

Réunie aux Sociétés du district, elle a manifesté dans le tems son vœu pour la Convention montagnarde, la mort de Capet et l'anéantissement de tout genre de despotisme. Ses instructions imprimées de concert et répandues dans les campagnes ont fait expirer le fanatisme sans convulsion; nos saints, argenterie d'église et fariboles dorées sont à la Monnoye.

Sur deux milles âmes au plus, Viteaux a fourni 54 lits complets, plusieurs habits aux volontaires et garni leur portefeuille. A peine a-t-elle compté 400 hommes en état de porter les armes. Eh bien! au premier cri de la patrie en danger, 80 partirent volontaires, 30 s'enrôlèrent dans les troupes de ligne; 112 volèrent aux frontières lors des dernières réquisitions et le restant est prêt au premier signal.

Législateurs, Viteaux n'est pas riche, mais la Société populaire n'a pu retenir son élan sur l'invitation de celle de la Franciade. Elle a ouvert une souscription qui a produit 1050 l. en numéraire et dix marcs d'argenterie déposés au département pour les frais de la guerre; le denier du pauvre nous a tiré des larmes d'attendrissement et de joye, et 6200 l. pour monter et équiper trois cavaliers. Déjà deux jeunes hommes mariés et de belle taille, pris dans son sein, se sont offerts et le troisième vient de s'inscrire. Des commissaires achètent des chevaux et sous peu le ministre pourra les requérir.

Représentants d'un peuple libre, nos cœurs sont à vous; c'est la récompense due au courage et à la vertu: Des esclaves en peuvent-ils dire autant des rois! La Liberté et l'Egalité sont nos divinités, et nous allons élever un temple à la Raison. Restez à votre poste et conservez le comité de salut public jusqu'à ce que la République soit affermie sur des bases inébranlables.

(1) C 293, pl. 969, p. 29.

Périssent le dernier des tirans, et s'il ne faut, pour y parvenir, que nos personnes, nos biens même tout jusqu'à notre désespoir et notre... rage, Parlez....

Vivent la République une et indivisible et la Montagne ».

SIMON, BIDAULT-FLEURY (présid.),
CORTOT (secrét.).

11

La société populaire de Tours demande à la Convention nationale qu'il n'y ait ni prêtres ni nobles dans aucunes fonctions publiques, et qu'ils soient livrés à la nullité politique; cette société demande encore qu'il n'y ait point de trêve avec les aristocrates, point de paix avec les esclaves et point de quartier aux tyrans (Applaudissements).

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

[Tours, 20 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Un peuple qui a fondé la République au sein des orages saura bien la faire triompher au milieu des combats. Point de trêve avec les aristocrates, point de paix avec les esclaves, point de quartier aux tirans, voilà le cri, voilà le vœu de tous les Montagnards. Eh pourquoi parlerions-nous de paix? Quand avons nous eu plus de salpêtre, plus d'armes, plus de soldats, plus d'énergie? Détruisons les rois, délivrons les peuples, alors, loin de la demander, nous pourrions accorder la Paix, mais la paix de la Liberté, et celle-là est durable comme les droits du peuple et impérissable comme lui ».

GITTON (trésorier), CHALAMEL (présid.),
MARESCHAL (secrét.).

[D'une autre écriture]

Cette Société par une seconde adresse désigne deux sortes d'ennemis de la République qui existent encore: les cy-devant nobles, les prêtres... On ne peut espérer que des hommes élevés dans l'art perfide de tromper et de tyranniser leurs semblables puissent être à jamais ramenés aux principes de la vérité et de l'égalité. Ny prêtres, ny nobles dans aucune fonction publique. Les sans-culottes seuls peuvent accélérer la marche de la révolution, elle ne pourroit que rétrograder si elle étoit confiée à des mains perfides.

Par une troisième adresse la même Société dénonce les lâches égoïstes les muscadins.

« Le territoire français envahi; les sans-culottes furent les seuls qui marchèrent au combat. Ce sont eux qui ont chassé les armées coalisées et qui ont cimenté de leur sang la liberté publique. Vous avez décrété la levée de 300 000 hommes; les sans-culottes partirent encore et les muscadins ouvrirent à peine leurs portefeuilles pour leur payer des souliers.

(1) P.V., XXXIII, 134. B⁴, 19 vent.; M.U., XXXVII, 328; C. Eg., n° 569; C. univ., 21 vent.; J. Sablier, n° 1187.

(2) C 295, pl. 990, p. 30.